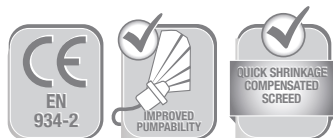


ADDITIVO TERMICO VHF I 10

ADJUVANT PLASTIFIANT SPÉCIFIQUE POUR CHAPES CONDUCTRICES



ADDITIVO TERMICO VHF I 10 est un plastifiant à base de polymères synthétiques à haut poids moléculaire spécifique pour chapes conductrices. En raison de son pouvoir de dispersion élevé et de la synergie efficace de ses composants, **ADDITIVO TERMICO VHF I 10** favorise l'hydratation du ciment, ce qui garantit une plus grande résistance initiale et finale de la chape, l'expulsion de l'air et la densification de la microstructure de la chape, accroissant ainsi la conductivité thermique et réduisant le retrait de la chape.

AVANTAGES

ADDITIVO TERMICO VHF I 10 est un adjuvant plastifiant spécifique pour les chapes chauffantes par rayonnement thermique. Les caractéristiques spécifiques du produit sont les suivantes :

- ✓ Une excellente ouvrabilité lors de la préparation du mélange, en utilisant une quantité minimale d'eau d'hydratation.
- ✓ Augmentation des caractéristiques de résistance en traction et en compression.
- ✓ Amélioration de la microstructure du conglomerat avec une conductivité thermique accrue entre la chape et la tuyauterie thermique.
- ✓ Compatibilité totale avec les tuyaux de chauffage en matière plastique et métal. Le produit améliore la stabilité dimensionnelle avec un retrait hygrothermique réduit, ce qui permet la pose de chapes de moindre épaisseur.



UTILISATIONS

ADDITIVO TERMICO VHF I 10 est un plastifiant idéal pour :

- ✓ ajout d'adjuvants dans des chapes cellulaires en sable-ciment destinées à être posées sur des installations de chauffage au sol, à faible inertie thermique;
- ✓ utilisation possible pour la pose mécanisée avec des bétonnières.

APPLICATION

MODE D'EMPLOI

Le dosage optimal de **ADDITIVO TERMICO VHF I 10** est de 0,8 -1,5 kg pour 100 kg de ciment. On obtient les meilleures performances en ajoutant le produit au ciment déjà mouillé avec au moins 80 % environ des besoins en eau du gâchage. Ne pas ajouter l'adjuvant aux agrégats ou au ciment secs car cela peut provoquer une baisse des performances due à l'absorption par les agrégats.

Ouvrabilité dans le temps

L'utilisation de **ADDITIVO TERMICO VHF I 10** permet de maintenir l'ouvrabilité du gâchage pendant une période qui varie de 1 à 2 heures (à + 20 °C) selon le type et le dosage de ciment, la quantité d'adjuvant utilisé et la température ambiante. La perte d'ouvrabilité se produit progressivement.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

ADDITIVO TERMICO VHF I 10 est emballé en :

- 10 and 20 kg cans

Lorsqu'il est exposé à des températures inférieures à + 5 °C, avant utilisation, **ADDITIVO TERMICO VHF I 10** doit être chauffé puis mélangé à nouveau. Conservé correctement dans l'emballage d'origine et à l'abri dans un endroit sec, le produit maintient ses caractéristiques pendant un an. Eviter le stockage en plein soleil et à des températures supérieures à + 35 °C.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

ASPECT	Liquide
COULEUR	Paille
POIDS SPÉCIFIQUE	1.05 kg/l
CLASSIFICATION	UNI EN 934-2 / ASTM C 494 Type G
ACTIONS PRINCIPALES	Réducteur rapport E/C Densificateur de la matrice de liaison et réducteur de retrait
ACTION SECONDAIRE	Maintien de l'ouvrabilité en fonction du temps
NOCIVITÉ - CLP 1272/2008	Non. Consulter Fiche Données de Sécurité appropriée
INFLAMMABILITÉ	Non
CONSUMMATION	0,8 - 1,5 kg pour 100 kg de ciment
CONSERVATION	12 mois dans des conditions de stockage appropriées

Mentions Légales - Version SLCMP du 01.03.2017

Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente Fiche, Draco Italiana s.p.a. adopte les paramètres indiqués dans ladite Fiche avec les normes de référence correspondantes.

Le Client est tenu de vérifier que la présente fiche et les valeurs indiquées sont valables pour le lot de produits qui l'intéresse et ne sont pas dépassées car remplacées par des éditions ultérieures. Dans le doute, il sera possible de vérifier la conformité de la Fiche à la fiche en vigueur au moment de la conclusion du contrat d'achat-vente présente sur le site www.draco-edilizia.it, et/ou de contacter au préalable le Bureau Technique.

Les conseils concernant l'utilisation des Produits, prodigués verbalement ou par écrit par notre personnel, à la demande du Client, ne constituent pas une obligation accessoire du contrat d'achat-vente, ni une prestation contractuelle de notre part. Ils se basent sur notre expérience et se limitent à l'état actuel de nos connaissances pratiques et/ou scientifiques ; par conséquent, ils ne sont pas contractuels et n'engagent ni le client ni l'applicateur. En particulier, le Client est tenu d'essayer nos produits afin de vérifier leur conformité au type d'application et d'utilisation prévu, et est seul responsable des choix opérés.